

SOMMAIRE

- 1 **Le mot de bienvenue**
- 3 **Nouvelles communales**
 - Personnel communal
 - Décisions du Conseil
 - Adjudications
 - Travaux à l'école
 - Autorisations de construire
 - Autorisations d'exploiter
 - Le Centre du Village
- 8 **La Police intercommunale des Deux Rives (PIDR)**
- 9 **Le respect de la propreté et la lutte contre le littering**
- 10 **Les sociétés locales se présentent: la fanfare L'Indépendante**
- 11 **Nouveau service: SMS commune / Don à la Fondation Théodora**
- 12 **Avis aux propriétaires de chiens/ Répétiteurs scolaires**
- 13 **La bibliothèque et ses activités**
- 14 **Riddes Bouge**
- 15 **Quoi de neuf du côté de La Tzoumaz?**
- 16 **Les dates à retenir**

Le mot de bienvenue

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le 1^{er} janvier dernier, un nouveau conseil communal est entré en fonction. Ces cinq personnes, aux personnalités, aux espoirs, aux expériences et aux parcours de vie différents, n'auront qu'un seul but pendant les quatre prochaines années, celui pour lequel vous les avez élues et réunies, œuvrer pour le bien de notre commune et le bien-être de sa population. Une nouvelle législature, comme tout nouveau cycle, apporte son lot de changements. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de rédiger le mot de bienvenue du premier InfoRiddes de l'année. Au fil des saisons et au gré des parutions de notre journal, chaque conseillère et conseiller aura le plaisir de tisser, l'espace d'un article, ce lien particulier avec vous.

Vivre en sécurité est un des besoins essentiels des êtres humains et une tâche régalienne des plus importantes. En Suisse, nous sommes très bien lotis.

L'Etat, par son armée, sa police, son corps des garde-frontières et sa protection civile, accomplit son devoir de protection de la population avec sérieux et efficacité. Dans ce domaine, la corruption n'existe pratiquement pas. Les différentes entités ont le respect et



par Caroline Monnet
Conseillère communale
en charge de la sécurité,
de l'animation
et des manifestations
et de l'environnement

la confiance de la très grande majorité des habitantes et des habitants de ce pays. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes?

Malheureusement, les notions de sécurité et d'insécurité sont bien plus subtiles et difficiles à cerner, car elles relèvent du sentiment et dépendent d'une multitude de facteurs. Le niveau de vie dans notre pays est bon, les statistiques de la criminalité baissent, mais les peurs de la population augmentent, tant les sujets d'inquiétudes sont nombreux.

L'économie du pays ralentit. Des entreprises délocalisent et des postes de travail disparaissent. Les contrats de travail de durée déterminée, sur appel ou payés à l'heure, précarisent leurs bénéficiaires, qui ne savent pas si, ni de combien, leurs comptes salaire seront crédités à la fin du mois. Nos jeunes, même bien formés, peinent à trouver du travail. Les prestations sociales, qui permettent à leurs ayants-droit de vivre dignement, sont diminuées, voire coupées. Les scandales alimentaires nous font douter de chaque aliment dans nos assiettes. Les terroristes frappent au hasard dans le but de tuer un maximum. Le climat se réchauffe et provoque de plus en plus de catastrophes. La guerre est à quelques heures d'avion de chez nous et pousse des millions de personnes sur les routes. Les primes des caisses maladie augmentent et les subsides diminuent. Et cetera, la liste est loin d'être exhaustive...

Les solutions aux nombreuses problématiques citées ci-dessus doivent se discuter au niveau fédéral et international. Les communes, en tant que pouvoir le plus proche des gens, ont, elles aussi, un grand rôle à jouer dans le bien-être de la population. Elles ont plusieurs outils à disposition pour faire de leurs territoires un endroit où il fait bon vivre.

Notre sentiment de sécurité est fortement lié à l'environnement dans lequel nous vivons. C'est pourquoi, le centre de notre village sera remodelé pour être rendu aux piétons. La limitation de vitesse et la création d'une zone de rencontre permettra aux Riddannes et aux Riddans, et sur-

convient, tout au long de l'année, à exercer nos talents créatifs, sportifs ou musicaux. Après une année de « dur labeur », elles présentent, en point d'orgue, leur activité lors d'un concert, d'un festival, d'une exposition ou d'une soirée sportive et invitent toute la population à partager un moment de convivialité. Nous vous encourageons à y participer nombreuses et nombreux.

Pour bien vivre ensemble, chacune et chacun doit également être conscient de ses devoirs. Un de ceux-ci est de respecter la propreté des espaces publics. L'article à suivre sur le [littering](#) vous sensibilisera à la vie désespérément longue de certains de nos déchets.

En cas d'abus, notre police municipale est là pour faire respecter l'ordre. Son rôle principal est cependant en amont, dans la prévention. En effet, grâce à sa proximité avec la population et sa connaissance du terrain, elle est aux premières loges pour détecter les problèmes et les prévenir.

La sécurité parfaite n'existe pas et bien des aspects sécuritaires ne peuvent être solutionnés au niveau local. Notre souhait est cependant de vous offrir non seulement des espaces de rencontre, mais aussi d'écoute, afin que vous vous sentiez en confiance dans notre commune et que vous ayez du plaisir à y vivre.



Créer des liens, c'est ce que nous permettent de faire nos nombreuses et dynamiques sociétés locales

tout à nos enfants, de s'y promener en toute tranquillité. Nous espérons que la place de jeu et l'espace vert qui devraient la juxter inciteront les badauds à perdre un peu de temps à bavarder et à tisser des liens.

Créer des liens, c'est ce que nous permettent de faire nos nombreuses et dynamiques sociétés locales qui nous



Nouvelles communales 2016-2017



Le personnel communal

Agence AVS communale

Après 14 ans de bons et loyaux services en qualité d'agente AVS, M^{me} Nicole Lambiel nous quitte pour une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement et la remercions chaleureusement de son engagement et de sa fidélité.

Son poste est repris par la teneur de cadastre, M^{me} Charlotte Humbert-Prince, qui occupera les deux fonctions. Pour tout ce qui a trait à l'agence AVS, les horaires d'ouverture du bureau sont les suivants : lundi et mardi de 7h à 11h.

Bibliothèque communale

L'heure de la retraite a également sonné pour M^{me} Marthe Lambiel après plus de 17 ans au poste de responsable de la bibliothèque communale. Nous souhaitons de très belles années à M^{me} Lambiel et la remercions de son dévouement et de la passion qu'elle a mise à la tâche.

Elle passe la main à M^{me} Christelle Giroud, à qui nous souhaitons la bienvenue et qui débutera son activité le 1^{er} mars 2017. M^{me} Giroud travaillera durant un mois en collaboration avec M^{me} Lambiel pour le passage de témoin. Domiciliée à Martigny, M^{me} Giroud est au bénéfice d'un CFC d'agente en information documentaire. Sa riche expérience auprès de la bibliothèque de Martigny sera tout bénéfique.

Kid's Club à La Tzoumaz

M^{me} Dominique Monnet a été engagée au kid's Club de La Tzoumaz pour la saison d'hiver 2016-2017, où elle épaulera M^{me} Nicole Vouillamoz.

Crèche La Toupie

Dans le cadre de sa formation, M^{me} Barbara Faure effectue un stage probatoire d'une année au sein de la structure d'accueil « La Toupie » jusqu'en août 2017.



Crèche La Toupie.



Les principales décisions du Conseil communal de juillet à décembre 2016

- Le Conseil communal décide de maintenir l'offre de transport entre Riddes et La Tzoumaz pour les enfants et jeunes de Riddes les mercredis et samedis après-midi de janvier à avril afin de leur permettre d'aller skier, d'aller à la piscine ou de profiter de la patinoire. Les horaires res-



- teront les mêmes, soit un départ à 12h30 de Riddes et le retour avec un départ à 16h30 de La Tzoumaz.
- Au vu de la vétusté des conduites de service communales sises le long de la route cantonale avant le carrefour de la Rue de la Biole à La Tzoumaz, le Conseil communal accepte leur remplacement, qui sera mis au budget de l'année 2017.
 - Dans le cadre de l'équipement de la Rue du Canal à Riddes, le Conseil communal décide de poursuivre l'équipement de cette zone mixte artisanale.
 - Etant donné que M^{me} Charlotte Humbert-Prince reprendra le poste d'agente AVS, laissé vacant par le départ à la retraite de M^{me} Nicole Lambiel, le Conseil communal décide de réunir les deux bureaux du cadastre et de l'AVS, l'objectif étant de créer un seul bureau, avec deux espaces de travail, si nécessaire.
 - Le Conseil communal accepte de vendre à M. Georges-Paul Darbellay, au prix de taxation, une bande de terrain d'une surface d'environ 56 m²

à proximité directe de sa parcelle N°3383 au lieu-dit Villy à La Tzoumaz.

- Le Conseil communal décide de suivre la proposition du responsable des lieux, de modifier le jour de fermeture de la piscine de La Tzoumaz. Aussi et dès l'hiver 2016-2017, la piscine sera fermée le lundi en lieu et place du vendredi.
- Le Conseil communal accepte de louer la salle communale de La Tzoumaz à la société AlpVision SA, trois soirs par semaine de 16h à 21h selon les tarifs usuels. Les dates devront être validées par l'Office du Tourisme, en fonction des activités de ce Tour Opérateur qui louent les appartements du nouveau bâtiment T-One.
- Le Conseil communal décide de changer durant l'année 2017 le chauffage de l'église et de profiter de cette opportunité pour y raccorder l'Ancienne Eglise, permettant ainsi d'abandonner le chauffage électrique existant à ce jour.
- Considérant l'entrée en vigueur de certaines bases légales (en autre Loi sur les résidences secondaires et LAT pour La Tzoumaz), les taxateurs communaux ont adapté les prix de taxation appliqués par leur commission. Le Conseil communal accepte ces nouvelles valeurs.
- Le Conseil communal décide d'accepter l'offre de Cnoté Mobile Solutions SA, relative à leur proposition « SMS Commune », qui permet à la Commune de communiquer avec ses citoyens qui le désirent, via l'envoi de SMS contenant des informations importantes telles que pollutions d'eau potable, fermetures de routes ou les dates des assemblées primaires.
- Dans le cadre du bâtiment qui abrite la piscine à La Tzoumaz, la société SEIC SA dispose d'une toute petite part de PPE. Aussi et afin de n'être

plus que deux partenaires dans dite-PPE (Commune et Téléverbier SA), le Conseil communal accepte de reprendre la part de SEIC SA et de leur octroyer une servitude d'utilisation concernant leur part.

- Le Conseil communal accepte la signature d'une nouvelle convention concernant l'organisation du Secteur pastoral des Deux Rives, ainsi que la répartition des coûts telle que proposée. L'objectif de cette nouvelle convention est de pouvoir regrouper les tâches salariales et administratives du Secteur.
- Le Conseil communal décide d'emprunter un montant de Fr. 1 800 000.- pour l'achat du bâtiment du Cycle d'Orientation de Leytron. Ce prêt est contracté pour une durée de 10 ans.
- Afin de rendre les possibilités de stationnement plus accessibles en station, le Conseil communal décide de mettre en zone limitée à deux heures les places de parc sises devant le bâtiment du départ de la télécabine à La Tzoumaz ainsi que celles situées en aval du restaurant Le Central au départ de la Rue Centrale. Quant aux skieurs, ils ont la possibilité d'utiliser les nombreux endroits non limités, comme entre autre la Place de l'Eterpey à l'entrée de la station ou le parking sis vers les écuries du Taillay.
- La société Téléverbier SA ayant renouvelé son offre d'abonnement de ski (domaine Savoleyres) pour les enfants scolarisés à l'école primaire de Riddes à Fr. 60.-, le Conseil communal décide de participer financièrement à hauteur de Fr. 50.- par abonnement. Pour ce qui est des enfants scolarisés entre la 9^H et 11^H (cycle d'orientation), ils bénéficieront d'une participation financière communale de Fr. 150.- sur leur abonnement annuel 4 Vallées à Fr. 250.-.
- Le Conseil communal est favorable à la proposition de la Commission énergie, de profiter des travaux de mise en place de la zone limitée à 20 km/h au centre du village afin d'y insérer des

conduites pour le chauffage à distance (CAD) dans la route entre le Carrefour de la Rue Pré-Giroud et celui vers la boulangerie Fraslin. Le coût de ces travaux sera pris en charge par la société Riddes Energie SA.

- Concernant la signalisation des places de parc à la Rue de Combremont, le Conseil communal décide de créer des zones d'une durée de stationnement d'une heure maximum (marquage blanc), comme cela était déjà le cas auparavant. Cette décision est prise afin de conserver des possibilités de parcage pour les usagers de la Poste, du médecin ou des commerces de la Rue du Village.
- Le Conseil communal adopte les horaires et directives des chantiers à La Tzoumaz, pour la saison d'hiver 2016/2017 et pour l'été 2017. Ces horaires sont publiés au bulletin officiel et à l'affichage public.
- Afin de pouvoir prochainement ouvrir une nurserie, le Conseil communal confirme sa volonté d'acheter à la Bourgeoisie de Riddes les PPE n° 10210, 10211, 10212 et 10214 sises dans le bâtiment du Midi à Riddes.
- Dans le cadre de la fondation de la Jeunesse de Riddes, le Conseil communal décide de leur verser une subvention d'encouragement unique de Fr. 1000.-.
- Le Conseil communal adopte le règlement de la future nurserie ainsi que les modifications des règlements de la crèche et de l'UAPE avec l'adaptation des tarifs, dont la principale modification concerne l'uniformisation entre les couples mariés et vivant en concubinage.
- Dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle école, le Département cantonal de la formation et de la sécurité (DFS) a accordé une journée de congé supplémentaire aux enfants pour cette année scolaire. Le Conseil communal valide la proposition des enseignants et de la Commission scolaire de fixer ce jour de congé au 13 avril 2017.

- Faisant suite aux remarques communiquées par le Service cantonal de la protection de l'environnement (SPE), le Conseil communal procède aux modifications du règlement sur la gestion des déchets qui intègre la taxe au sac. Cette nouvelle mouture sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée primaire du 1^{er} juin 2016, après avoir préalablement été validée par le SPE.
- Vu les nombreux élèves riddans qui suivent le conservatoire cantonal, ce dernier s'est approché de la commune afin qu'il leur soit mis à disposition une salle avec un piano. Le Conseil communal décide d'accéder à cette requête et une salle avec un piano sera ainsi aménagée dans le bâtiment de l'ancienne école, actuellement en cours de rénovation. Cette salle pourra également servir comme salle de répétition au chœur mixte.
- Afin de définir les attentes, les besoins, les satisfactions ou les mécontentements des sociétés locales, le Conseil communal décide de donner mandat à l'administration communale d'aller à la rencontre de ces sociétés. Un rapport sera ensuite établi et permettra d'orienter le Conseil communal à prendre une décision, notamment par rapport à la gestion future des salles communales.
- Dans le cadre du déménagement des pistes de pétanque, le Conseil communal décide de signer un contrat avec le Club de pétanque pour la mise à disposition de la parcelle communale N° 4984 au lieu-dit « Les Nazots ».
- L'émolument relatif à la délivrance d'une autorisation d'exploiter est fixé aujourd'hui à Fr. 50.-, montant qui ne couvre pas la publication au bulletin officiel. Le Conseil commu-

nal décide ainsi de porter cet émolument à Fr. 300.- dès le 1^{er} novembre 2016. En ce qui concerne les taxes sur les chiens et selon les tarifs appliqués dans les communes avoisinantes, le Conseil communal accepte d'augmenter la taxe actuelle de Fr. 125.- à Fr. 140.-, avec effet au 1^{er} janvier 2017.

- Le Conseil communal décide que le jour d'ouverture prolongée des magasins en 2017 sera le vendredi, comme lors des années dernières. Quant au jour de dérogation concernant l'ouverture du dimanche, le Conseil décide de le fixer au dimanche 21 mai 2017, jour de la Fête de la Fraise.



Les adjudications

- Dans le cadre de la mise à l'enquête des pistes VTT de descente, le Service de la protection de l'environnement demande la réalisation d'une expertise hydrogéologique. Le Conseil communal accepte l'offre du bureau d'ingénieurs et géologues Tisnières SA à Martigny.
- Dans le cadre des compensations écologiques, le Conseil communal décide d'adjuger les travaux d'aménagement de trois gouilles dans le secteur du Dremeuleux à l'entreprise Guy Monnet à Isérables.
- Le Conseil communal décide d'adjuger au bureau CITEC SA le mandat de définir une politique de stationnement sur fond public dans le village de Riddes.
- Le Conseil communal décide d'adjuger à l'entreprise Constantin Isolations SA à Sion les travaux d'isolation de la piscine de La Tzoumaz.
- Le Conseil communal décide d'adjuger à l'entreprise Fernand Favre SA à Riddes les travaux de distribution du chauffage afin de raccorder la piscine de La Tzoumaz au chauffage à distance (CAD) du bâtiment sis en face du départ de la télécabine, ainsi que les travaux de sanitaire.



Travaux de l'école

Dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment de l'école primaire, le Conseil communal a adjugé les travaux suivants :

- à la menuiserie Crettenand Sàrl à Riddes pour les travaux de faux-plafond ;



- à Proz Matériaux à Riddes pour la fabrication des plots en béton à mettre en place au sommet de l'escalier extérieur ;
- à MP Menuiserie-charpente Sàrl à Conthey pour un vestiaire supplémentaire au niveau du réfectoire ;
- à Rochstores SA à Sion pour le remplacement des stores existants ;
- à Margelisch-Chabbey SA à Uvrier pour les travaux de serrurerie de l'ancien bâtiment ;
- à Walpen SA et Coudray SA à Sion pour le décoffrage des caissons et de la peinture de la dalle une fois le bois retiré ;
- à MP menuiserie-charpente Sàrl à Conthey pour la fourniture et pose de douze nouveaux rayonnages dans les meubles jaunes des classes enfantines.

D'autre part, le Conseil communal décide que l'adresse des bâtiments de l'école sera celle existante actuellement, soit « Rue de Combremont 6 ». Pour le nom de la place, un concours avec les enfants de l'école sera organisé.



Les autorisations de construire délivrées (juillet à décembre 2016)

- M. René Stricker pour la création d'un accès sur la parcelle N° 6439 au lieu-dit La Durand à La Tzoumaz ;
- M. Richard Stanton pour la construction d'un garage sur la parcelle N° 10031 au lieu-dit La Gouille à l'Ours à La Tzoumaz ;
- M. Paul-André Gillioz pour la construction de 2 villas jumelées sur la parcelle N° 10168 au lieu-dit Le Creux à Riddes ;
- M^{me} et M. Mara et Emanuel Crettenand pour la construction d'une villa sur la parcelle N° 3841 au lieu-dit La Vidondée à Riddes ;
- M^{me} Tatiana Laurenti pour la construction d'un couvert à voiture sur la parcelle N° 615 au lieu-dit La Vidondée à Riddes ;
- Aux sept co-proprétaires de la parcelle N° 6744 au lieu-dit Villy à La Tzoumaz pour la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre ;
- M^{me} et M. Miléna et Nicolas Cavillet pour la rénovation de la maison existante sur la parcelle N° 217 au lieu-dit Les Fumeaux à Riddes ;
- M. Jean-Gratien Comby pour un changement d'affectation en local commercial sur la parcelle N° 288 au lieu-dit Le Village à Riddes ;
- M. Olivier Rémondeulaz pour la construction d'une véranda habitable sur la parcelle N° 1974 au lieu-dit Pré-de-Croix à Riddes ;
- M. et M^{me} Vincent et Marie-Claire Lambiel pour la pose de panneaux solaires sur la parcelle N° 6239 au lieu-dit Les Pommerets à Riddes ;
- Immoval SA pour la construction d'une villa familiale avec couvert à véhicules en résidence principale sur la parcelle N° 10360 au lieu-dit Les Courtenaux à Riddes ;
- M. Bajram Qunaj pour le changement d'affectation d'un garage en salon de coiffure sur la parcelle N° 9872 au lieu-dit Les Nazots à Riddes ;
- M. Stéphane Altrichter pour la re-construction partielle d'un chalet après incendie, agrandissement et création de terrasse sur la parcelle N° 6553 au lieu-dit Le Taillay à La Tzoumaz ;
- Pratique Vétérinaire Valesia SA pour la construction d'une nouvelle fosse enterrée en béton sur la parcelle N° 1852 au lieu-dit Le Têtu à Riddes ;
- PPE Tzoum'Azur pour la réfection des boiseries de la façade sur la parcelle N° 6076 au lieu-dit La Tsoume à La Tzoumaz ;
- M. Bajram Qunaj pour la construction d'un immeuble de 4 logements sur la parcelle N° 433 au lieu-dit Chillon à Riddes ;
- M. Bruno Chevrey pour la transformation du sous-sol existant sur la parcelle N° 6255 au lieu-dit Les Portes à La Tzoumaz ;
- M^{me} Romaine Lambiel pour la création d'un bureau dans un dépôt existant sur la parcelle N° 285 au lieu-dit Le Village à Riddes ;
- M. Liridon Hajdari pour la rénovation de la maison, ouverture et tube cheminée sur la parcelle N° 1922 au lieu-dit La Cour à Riddes ;
- M. et M^{me} Jean-Michel et Marie-Laure Gaillard pour la création d'une ouverture en façade sur la parcelle N° 5407 au lieu-dit Les Esserts à La Tzoumaz ;
- M^{me} Josiane Dubois-Pella pour la construction d'un couvert avec dérogation aux distances à la limite et entre bâtiments sur la parcelle N° 6982 au lieu-dit Les Eriez à La Tzoumaz ;
- M. Bajram Qunaj pour la pose d'une enseigne publicitaire sur la parcelle N° 9872 au lieu-dit Les Nazots à Riddes ;
- M. Bajram Qunaj pour la rénovation extérieure avec changement de fenêtres sur la parcelle N° 1093 au lieu-dit La Fourchy à Riddes ;
- GéozRives pour le changement d'affectation d'un appartement en bureau sur la parcelle N° 114 au lieu-dit Le Village à Riddes ;

- L'association du Sacré-Cœur pour l'aménagement d'un terrain synthétique sur la parcelle N° 2292 au lieu-dit Les Glariers à Riddes ;
- Christian Constantin SA pour la demande de forages sur la parcelle N° 1593 au lieu-dit Les Morands à Riddes ;
- M. Gratama Helenus pour l'agrandissement d'un chalet existant sur la parcelle N° 6542 au lieu-dit Les Eriez à La Tzoumaz ;
- M^{me} Iris Brigitte Schmitz pour la rénovation et l'agrandissement du bâtiment existant et pose d'une cabane de jardin sur la parcelle N° 8326 au lieu-dit Les Portes à La Tzoumaz ;
- M. Pierre Hess pour le remblayage de terrain sur la parcelle N° 8689 au lieu-dit Pré-Laurent à La Tzoumaz ;
- M. Bruno Albietz pour l'ajout de deux velux sur la parcelle N° 8756 au lieu-dit les Eriez à La Tzoumaz ;
- M. Olivier Schoch pour la pose de panneaux solaires sur un toit à deux pans sur la parcelle N° 8847 au lieu-dit Les Planches à La Tzoumaz ;
- M. Christophe Regamey pour la rénovation et l'agrandissement d'un chalet sur la parcelle N° 9658 au lieu-dit Prés-Laurent à La Tzoumaz ;



Le Centre du Village

L'année 2017 verra notre centre du village transformé par la mise en place d'une zone limitée à 20 km/h. Les espaces publics et même certains espaces privés, subiront un remodelage complet. A travers ces réalisations, la population pourra découvrir une nouvelle façon de vivre le centre de son village, l'objectif étant de renforcer l'attractivité, de limiter le transit des voitures et d'apporter des solutions sécuritaires par la limitation de la vitesse à 20 km/h. La première étape des travaux débutera à la mi-mars prochain.

Le bâtiment «Pricat»

Les résultats de l'enquête de satisfaction effectuée en 2015, ont laissé apparaître aux yeux de la population, un manque d'espaces verts et de lieux de rencontre au centre du village.

Propriétaire à part entière depuis novembre dernier du bâtiment communément appelé « Pricat » (situé en face du bâtiment communal), le Conseil communal estime qu'il doit profiter des travaux de mise en œuvre de la zone limitée à 20 km/h à la Rue du Village, afin d'avoir une réflexion sur le devenir de cette vieille bâtisse.

Le projet actuel du secteur prévoit déjà la réalisation d'une place de jeux pour les enfants. Toutefois, la possibilité de créer une vraie « Place du Village », lieu de rencontre de toutes les générations, est apparue comme évidente aux yeux du Conseil communal. L'opportunité est unique de bénéficier d'un bel espace en plein centre et à proximité des commerces.

Aussi, le Conseil communal a émis le souhait de démolir le bâtiment « Pricat » et d'intégrer le nouvel espace disponible au projet du centre du village. Une demande d'autorisation de construire est toutefois nécessaire et demandera un certain temps de traitement, ce qui ne permettra malheureusement pas d'envisager ce chantier simultanément à celui de la zone limitée à 20 km/h.

Planning / organisation des travaux

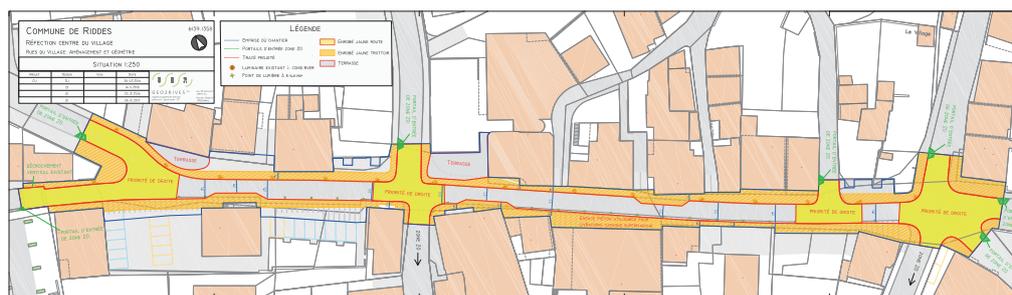
Les travaux se dérouleront en trois phases, ce qui impliquera quelques restrictions de circulation, voire de fermetures totales provisoires par tronçon. La signalisation adéquate sera bien évidemment mise en place.

- 1^{re} phase : du 15 mars au 15 mai 2017 entre le carrefour Rue du Village - Rue de l'Eglise jusqu'à la Rue Pré-Giroud.
- 2^e phase : du début juin à la fin juillet 2017 entre le carrefour de la Rue Pré-Giroud jusqu'à la hauteur de la Ruelle du Raccourci.
- 3^e phase dès le 16 août 2017 entre la hauteur de la Ruelle du Raccourci jusqu'au carrefour Route de Leytron, Rue du Faubourg, Route de Fare, Rue de Combremont.

Conscients que ces nouveaux aménagements ne pourront se faire sans inconvénients, nous mettrons tout en place afin d'en diminuer les désagréments. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Les autorisations d'exploiter délivrées en 2016

- M. Gareth Wilson pour le Big Ben Club à La Tzoumaz ;
- M. Joao Manuel Testa Ramos pour le café-restaurant du Manoir de la Faraz à Auddes ;
- M. Eric Balet pour le T-Bar à La Tzoumaz ;
- M^{me} Rosaria Soares pour la boulangerie/tea-room Le Petit Prince à Riddes ;
- M^{me} Carole Michelet pour le restaurant Le Bourgeois à Riddes.





La Police intercommunale des Deux Rives PIDR

Répondant pour la Commune de Riddes

Afin de renforcer le lien avec la population de chaque village, la Police intercommunale des deux Rives (PIDR) a décidé d'attribuer un agent répondant par commune. Pour Riddes, l'agent référent se nomme Joël Brelaz. Il est entré au service de la PIDR en juin 2016. Voici une brève biographie du Sergent-major Brelaz.

Né en 1978 dans le canton de Vaud, le Sgtn Brelaz a grandi à Puidoux dans le Lavaux. Dès son plus jeune âge, il rêvait de travailler avec un chien. Après un apprentissage de dessinateur en génie-civil, il débute en 2001 l'école de police à la ville de Lausanne. Après quelques années à Police-secours, il intégra à sa grande satisfaction la brigade canine, avant de rejoindre le groupe-accidents de la police de Lausanne où il a œuvré durant plusieurs années avant de terminer chef de groupe. En 2012, le Sgtn Brelaz décide de se rapprocher de son domicile valaisan et entre à la Police du Chablais vaudois.



C'est donc en juin 2016 que le Sgtn Brelaz rejoint la Police intercommunale des 2 Rives (PIDR) où il a l'opportunité d'occuper la fonction de remplaçant du Chef de poste. Le Sgtn Brelaz est toujours passionné de cynologie et a formé un chien de secours, spécialisé dans la recherche avalanche.

Café rencontre Police-Citoyens

Désireuse d'aller à la rencontre de la population, la Police intercommunale des deux Rives reprend un concept venu d'Amérique du Nord : le Café-rencontre avec les citoyens, soit une manière conviviale pour le citoyen de faire part de ses inquiétudes ou de ses griefs.

A cette occasion, deux représentants des forces de l'ordre recevront les citoyens dans un bistrot pour leur permettre d'exprimer leurs soucis, leurs désirs ou leurs irritations.

Ce premier café-rencontre aura lieu

- le mardi 7 mars 2017 de 9h à 10h30 au café-restaurant Le Bourgeois pour la population du village de plaine ;
- le samedi 4 mars 2017 de 9h à 10h30 à la salle communale pour les habitants d'Auddes et de La Tzoumaz

Tous les citoyens sont par conséquent cordialement invités à participer et à profiter de ce moment d'échange. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.



Le respect de la propreté et la lutte contre le littering

Les autorités municipales sont de plus en plus confrontées au problème croissant d'incivilité et d'infraction au règlement général de police : déchets sur le domaine public (mégots, chewing-gums), déjections d'animaux, sans parler des graffitis ou des pneus de voiture abandonnés par dizaine dans les vignes.

L'augmentation graduelle des déchets de rues et la dégradation volontaire du domaine public par des comportements irrespectueux de certains usagers deviennent un sujet de préoccupation, certes mineur sur notre territoire, mais tout de même visible et qui génère des coûts de plus en plus élevés à la charge de la commune.

Que vous vous promeniez dans les rues du village ou dans la zone agricole, le constat est le même : l'accroissement des déchets abandonnés. La propreté est une des cartes de visite de notre commune, ne l'oublions pas !

Alors que certaines communes optent pour une augmentation des contrôles et pour une répression, à Riddes le souhait est de pouvoir compter sur la collaboration de tout un chacun. Nous aimerions, à travers ces quelques lignes, sensibiliser la population au respect de la propreté du domaine public et lui faire prendre conscience des coûts qui doivent être supportés pour remédier aux incivilités, que cela soit le dépôt de déchets, les tags et autres déprédations.

Ci-après, quelques-uns des déchets le plus couramment abandonné sur le domaine public. Vous constaterez que, contrairement à ce que l'on peut penser, leur élimination ne va pas de soi.

Ennemis peu visibles, mais nuisibles

Les mégots : une menace toxique !

ÉLIMINATION NATURELLE : 1 À 2 ANS

- accumulation massive de déchets (20 tonnes par an en Suisse)
- pollution des cours d'eau
- danger d'intoxication pour les enfants en bas-âge
- incendies (broussailles, poubelles, forêts, etc.)

Chewing-gums : sympas dans la bouche, ils font tache dans la rue !

ÉLIMINATION NATURELLE D'AU MOINS 5 ANS

- contamination des zones piétonnes
- souillure des chaussures des passants

Crottes de chien : eh non, elles ne portent pas bonheur !

AUCUNE RÉELLE ÉLIMINATION NATURELLE

- contamination des zones piétonnes
- souillure des chaussures des passants

Débris de verre : coupant, comme du verre !

ÉLIMINATION NATURELLE ESTIMÉE À 4000 ANS

- accidents et blessures (coupures pouvant être graves)
- crevaisons de pneus



Les sociétés locales se présentent

La fanfare L'Indépendante

La musique stimule l'intellect, améliore les facultés de perception, la concentration et la mémoire, renforce la confiance et l'estime de soi, accroît la motivation et les compétences sociales.

Un brin d'histoire

C'est le 16 mai 1957 que des amis riddans, passionnés de musique, décidèrent de fonder une fanfare sous le nom de «L'Indépendante». Grâce à leur travail acharné, ces musiciens défilèrent fièrement pour la première fois dans les rues du village de Riddes le 1^{er} décembre de cette même année.

Le 28 mai 1958, l'Indépendante participe à son premier Festival. Quelques années plus tard, en 1961, la fanfare se joint à d'autres sociétés de musique afin de fonder l'amicale de la Quintette. Les membres de l'Indépendante organisent leur premier Festival de la Fédération des Musiques du Valais Central en 1969.

Notre société actuelle

L'Indépendante comporte actuellement 26 membres actifs, 5 filles d'honneur, 13 élèves en formation et 27 membres d'honneur. Notre directeur actuel est M. Elie Glassey et notre président M. Vincent Pralong.

A noter que notre plus jeune musicien a 11 ans, le plus ancien en a 75 et pourtant ils partagent la même passion pour les percussions. Comprenez donc qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre et faire de la musique ensemble. Chacun peut s'inscrire dans notre société afin d'apprendre un instrument et rentrer dans nos rangs par la suite.

Durant la saison musicale, les musiciens participent à plusieurs activités. Le concert annuel, qui aura lieu cette année le samedi 25 mars 2017 à la salle de l'Abeille de Riddes, l'Ami-



La musique commence là où s'arrête le pouvoir des mots

Richard Wagner



cale de la Quintette qui se déroulera le samedi 29 avril 2017 à Aproz ainsi que diverses sorties villageoises.

Festival de la Fédération des Musiques du Valais Central

Cette année, l'Indépendante a le plaisir d'organiser le 70^e Festival de la Fédération des Musiques du Valais Central, ainsi que de fêter ses 60 ans les **26-27-28 mai** prochains dans les rues de notre village.

Programme du week-end

- Vendredi : en soirée, soirée villageoise des deux rives avec la participation de plusieurs fanfares et

chœurs de Riddes ainsi que des villages environnants.

- Samedi : en journée, concours des jeunes solistes de la FMVC. En soirée, soirée multiculturelle avec la participation de groupes folkloriques portugais, espagnols, italiens et suisses.
- Dimanche : journée traditionnelle du Festival avec la participation des fanfares de la FMVC. Concours en salle, cortège à travers les rues du village et production des sociétés invitées sous cantine.

Pour cette occasion, la fanfare compte sur le soutien et la participation de toute la population riddanne.

La formation de nos jeunes

La formation des élèves de l'Ecole de Musique est, pour les membres de la fanfare l'Indépendante, quelque chose de primordial, vu que ce sont eux l'avenir d'une société.

Nos jeunes prodiges ont la possibilité de participer à diverses activités : deux auditions par année afin de montrer leurs progrès, participation au concert annuel, possibilité de participer à divers concours durant la saison, camp de musique en été, etc. Nos jeunes en formation peuvent également défilé devant notre société lors de chaque sortie.

Pour plus d'informations

- Vincent Pralong (Président)
079 726 18 13
fanfare.independante@gmail.com
Route Cantonale 10, 1908 Riddes
- Blaise Delaloye
(Responsable de l'Ecole de Musique)
078 759 11 72
blaise.delaloye@gmail.com



SMS commune

Nouveau service



Comme précisé à de multiples reprises, la communication entre les autorités locales et les administrés revêt une grande importance. Celle-ci évolue avec les nouvelles technologies à disposition.

Aussi et dans sa stratégie d'information et de communication pour les citoyens, la Commune a décidé de proposer à ses habitants ainsi qu'aux propriétaires de résidences secondaires, un nouveau service d'informations officielles par SMS, en collaboration avec Cnoté Mobile Solutions SA à Martigny.

Ce système permettra à tous nos administrés de recevoir gratuitement sur leur téléphone mobile des informations telles que :

- **Services administratifs**
Convocations aux assemblées primaires, votations, informations diverses, etc.
- **Travaux**
Fermeture de routes, coupure du réseau d'eau, etc.
- **Urgences - Alertes**
Restrictions - Prévention
Evacuation d'urgence, pollution de l'eau, inondation, risques naturels, etc.

A savoir que ces alertes et ces messages sont entièrement gratuits et qu'il sera loisible de s'y désinscrire à tout moment. La Commune de Riddes s'engage à utiliser votre numéro de portable uniquement avec votre accord et à vous transmettre uniquement des informations utiles.

Aussi, si ce service vous intéresse et que vous ne vous êtes pas encore annoncés, vous pourrez toujours le faire en vous adressant à la réception de l'administration communale qui vous remettra un formulaire d'inscription. Ce formulaire est également disponible sur notre site internet www.riddes.ch.



Don à la Fondation Théodora

Une bonne action

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2016, le Conseil communal a décidé de ne pas envoyer les traditionnelles cartes de vœux à ses partenaires mais d'allouer le budget habituellement dévolu pour ce faire à une fondation sociale, qui œuvre de préférence en Valais. Le Conseil communal a ainsi porté son choix sur la Fondation Théodora et plus particulièrement à leurs interventions à l'hôpital de Sion.

Depuis 1993, la Fondation Théodora poursuit son objectif de soulager par le rire le quotidien des enfants

hospitalisés ou en institutions spécialisées. Chaque semaine, la Fondation organise et finance les visites de 70 artistes professionnels, appelés docteurs Rêves, dans 34 hôpitaux et 25 institutions pour enfants en situation de handicap. En 2016, ces personnages amusants et attachants ont ainsi effectué plus de 110 000 visites auprès d'enfants en Suisse, afin de leur offrir des sourires et des moments de joie. Spécialement formés pour pratiquer leur art en milieu hospitalier, les docteurs Rêves travaillent en collaboration

avec le personnel soignant. La Fondation Théodora propose différents programmes adaptés aux besoins des enfants et aux situations auxquelles ils sont confrontés. La Fondation est reconnue d'utilité publique et ne demande aucune subvention étatique. Le financement de la visite hebdomadaire des docteurs Rêves auprès des enfants repose entièrement sur le soutien des donateurs et partenaires.

Vous trouverez bien d'autres informations au sujet de cette fondation sur leur site internet www.theodora.org.



Propriétaires de chiens

Taxe, races interdites, RC et puce électronique

Inscription d'un chien, taxe annuelle

L'impôt sur les chiens se monte à Fr. 140.- et doit être payé au plus tard pour le 30 mars de chaque année auprès du contrôle de l'habitant.

La taxe est annuelle et ne peut être fractionnée selon la durée de garde de l'animal. En cas d'entrée en possession d'un animal en cours d'année, la taxe doit être acquittée sans fractionnement dans les 15 jours, ou dès que l'animal a atteint l'âge de 6 mois, muni des pièces suivantes :

- l'attestation ANIS ou le carnet de vaccination (puce électronique) ;
- l'attestation d'assurance en responsabilité civile ;
- si vous bénéficiez d'une exonération complète ou partielle de cet impôt, l'attestation y relative.

Une carte vous sera remise lorsque toutes les informations nécessaires auront été communiquées et la taxe

annuelle acquittée. Tout propriétaire ou détenteur qui n'aura pas acquitté la taxe sera passible d'un rappel d'impôt et d'une amende pouvant aller jusqu'au triple du montant d'impôt.

Races interdites

En 2005, le canton du Valais a établi une liste de douze races de chiens potentiellement dangereuses incluant les croisements avec ces races : Pitbullterrier, American Staffordshire-terrier, Staffordshire-bullterrier, Bullterrier, Dobermann, Dogue Argentin, Fila Brasileiro, Rottweiler, Mastiff, Mâtin Espagnol, Mâtin Napolitain, Tosa.

Par décision du Conseil d'Etat, la détention de chiens de ces races a été interdite sur le territoire du canton du Valais, avec des dispositions transitoires pour les animaux nés avant 2005. Toute nouvelle détention de l'un de ces chiens est par conséquent interdite, à l'exception d'un séjour limité de trente jours au maximum par année.

En dehors de la sphère privée, en plus de l'obligation d'être tenu en laisse, les chiens de ces races et croisements doivent porter une muselière ou une applique dentaire adaptée neutralisant les morsures.

RC et puce électronique

Tous les détenteurs de chiens doivent contracter une assurance responsabilité civile et doivent présenter l'attestation y relative à l'autorité communale lors de l'acquisition de la carte communale. (La RC ménage/privé ou chasse ou agricole suffit en règle générale). Depuis le 1^{er} janvier 2005, tous les chiens âgés de plus de six mois doivent être porteurs d'une puce électronique et au bénéfice d'un passeport pour voyager à l'étranger.

De plus, vous devez également signaler toute donation, disparition ou décès d'un chien. Vous avez également l'obligation de tenir à jour les données dans le fichier fédéral ANIS.



Répétiteurs scolaires

Commission intégration

Le soutien scolaire mis en place depuis septembre dernier, en collaboration avec la commission intégration, rencontre un énorme succès. Ce succès

est tel que de nouveaux répétiteurs à domicile sont recherchés. Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous annoncer auprès de la nouvelle coor-

dinatrice M^{me} Florence Delaloye au 079 471 36 69, où vous obtiendrez tous les renseignements utiles (rémunération prévue).



La bibliothèque et ses activités

Ebooks et expo

Ebooks

La bibliothèque de Riddes se modernise et proposera dès le début mars prochain, la possibilité d'emprunter une « liseuse » ou livre électronique.

De surcroît, affiliée à la plateforme d'accès numérique proposée par la Fondation Bibliomédia, la bibliothèque de Riddes donnera la possibilité à ses lectrices et lecteurs d'emprunter des livres numériques. Il sera ainsi possible pour tout un chacun, moyen-

nant une inscription, d'avoir accès à ce service sur son smartphone, sa tablette ou sur sa liseuse personnelle (selon les modèles).

Il va sans dire que ce nouveau mode de lecture représente un gain de poids et de place précieux. Autre point intéressant : par rapport au papier, plusieurs lecteurs peuvent emprunter le même livre électronique en même temps. Il ne sera donc plus nécessaire de se mettre en liste d'attente pour avoir accès au dernier Marc Lévy.

Que les sensibles à l'odeur du papier et au charme de l'imprimé se rassurent. Cette offre numérique se veut complémentaire

de l'offre papier et non substitutive. Le plaisir de la lecture traditionnelle, les pages écornées et malencontreusement tâchée d'une goutte de thé, perdurera pour la majorité des lecteurs.

Vous êtes intéressés ? Même si vous êtes déjà inscrit à la bibliothèque de Riddes, une inscription spécifique doit toutefois être effectuée pour accéder à la plateforme en ligne.

Ce qu'il faut savoir...

- 1 liseuse en prêt
- Possibilité de télécharger les livres sur son smartphone, sa tablette ou sa liseuse
- 28 jours de prêt par titre selon les éditeurs
- Inscription spécifique obligatoire auprès de la bibliothèque de Riddes

Exposition

« Livres, art et poésie »

Si vous vous êtes récemment rendus à la bibliothèque, vous n'aurez pas manqué d'apercevoir les étranges panneaux qui décorent les lieux.

Ceux-ci ont été réalisés dans le cadre d'un projet social de réinsertion des demandeurs d'emploi. La COREM



(coordination régionale pour l'emploi) met à disposition un certain nombre de postes de travail dans les institutions et organismes publics ou privés à but non lucratif afin de permettre aux personnes au chômage de travailler.

La bibliothèque de Riddes travaille ainsi avec l'atelier « reliure » de la COREM pour la réparation de ses livres ainsi que pour la création et la fabrication des intercalaires des bandes dessinées, qui de par leur originalité, retiennent l'attention des lecteurs.

Entièrement créés à partir de matériaux recyclés par des chômeurs en fin de droit, ces panneaux avaient initialement été prévus comme décoration temporaire. Ils se sont finalement transformés en exposition, qui vaut

réellement le détour. Poétiques, inventives, ces œuvres laissent libre court à l'imagination et peuvent être interprétées de différentes manières, au spec-

tateur de s'en imprégner et de se laisser porter là où sa pensée le mène. A découvrir jusqu'à la fin mai durant les heures d'ouverture de la bibliothèque :

- Lundi 18h à 20h
- Mercredi 14h à 17h
- Jeudi 15h à 17h
- Vendredi 16h à 18h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement le lundi de 18h à 20h.

Nouveauté

Une cinquantaine de livres en diverses langues étrangères les plus couramment parlées dans notre village seront disponibles dès le mois de mars prochain.

Le programme du printemps

- **Semaine contre le racisme du 20 au 25 mars 2017 avec une exposition d'affiches « A la rencontre de l'autre » (exposition jusqu'à mi-avril). Une activité avec les écoliers aura lieu dans le cadre de cette semaine**
- **Durant tout le mois de mai: exposition intitulée « Sans écriture pas de livre, sans livre pas de bibliothèque »**
- **Né pour lire (de 0 à 6 ans) le mercredi 26 avril 2017 de 9h à 11h**



Côté excès, la période de fêtes de fin d'année est un moment particulièrement chargé. Les bons repas bien arrosés font parties de nos traditions. Toutefois et par chance, le début d'une nouvelle année est souvent synonyme de bonnes résolutions.

Aussi, le comité d'organisation de Riddes Bouge se permet de vous en suggérer une pour 2017 : faites-vous plaisir en bougeant et surtout participez avec nous à la troisième édition qui se déroulera du 5 au 13 mai 2017.

Après l'année 2016 qui nous a permis une nouvelle fois de devancer nos adversaires Saxon et Martigny-Combe, ne manquez pas ce rendez-vous sportif-ludique et récréatif, ouvert à tous. Le programme détaillé vous sera communiqué via un flyer envoyé en tous ménages en avril prochain.

Grande nouveauté 2017

Dans le cadre du «Duel intercommunal Coop de la Suisse bouge», une action nationale est lancée, lors de laquelle

il s'agira d'établir un record Suisse. **Cette action nationale aura lieu le dimanche 7 mai 2017 entre 13h et 16h.**

Il s'agira pour le maximum de communes participantes, dont la commune de Riddes, d'établir un nouveau record Suisse : «**Le plus grand fitness / la plus grande leçon de gym de la Suisse**». Cette activité est ouverte et accessible à tous, jeunes et moins jeunes. Alors réalisons ensemble avec toutes les communes suisses, grâce au plaisir de bouger, une action d'envergure nationale.



Du côté de La Tzoumaz

Quoi de neuf ?

Qui n'a pas encore mis ses skis cette année ? Si vous en faites partie, sachez que la saison d'hiver est loin d'être terminée, d'autant plus qu'elle a de plus en plus fréquemment tendance à s'annoncer à retardement, nous poussant ainsi à changer nos habitudes.

Mais qu'à cela ne tienne, le ski au printemps, il n'y a rien de plus grisant. Imaginez un condensé de pistes s'apparentant à des boulevards, du soleil éclatant et de températures appropriées à mettre le nez dehors sans qu'il soit gelé au bout de dix minutes !

Et pour ceux qui n'ont pas l'âme des deux lattes mais tout de même le cœur aux descentes tout schuss, la mythique piste de luge de La Tzoumaz, réputée pour être la plus belle d'au moins toute la Suisse romande avec ces 848 mètres de dénivelé, vous permettra de vous aérer et de profiter de nos sommets et de ses panoramas grandioses.

Dans tous les cas, une visite à La Tzoumaz s'impose et vous y trouverez sans aucun doute de quoi vous occuper, ce d'autant que les acteurs du tourisme local ont toujours une manifestation à vous proposer.

Samedi 25 février: **Carnaval et Skicolor**

Événement unique qui réunit ski, fun et festival de couleurs ! Les participants emprunteront la piste du Funslope sur le domaine de La Tzoumaz et seront plongés dans des explosions de couleurs pour une expérience magique.

Chaque participant sera vêtu d'une combinaison blanche de protection et traversera des zones où il se verra aspergé de la tête aux pieds de couleurs différentes. Cette poudre de couleur est bien entendu biodégradable et 100% naturel.

Voici le programme de la journée (sous réserve de modification) :

- Dès 12h retrait du pack à l'office du tourisme (combinaison blanche et lunette)
- Dès 13h ouverture du skicolor sur la piste du Funslope
- Dès 13h animation avec Nino le Clown à Savoleyres
- Dès 14h30-15h animation avec Nino le Clown au bar des Etablons
- Dès 15h DJ Thismanthat au bar des Etablons

Dimanche 5 mars: **Fête de la luge**

Rien de tel pour les amateurs de sensations fortes et de grands éclats de rire que de participer à la fête de la luge de La Tzoumaz. Elancez-vous avec plaisir sur la plus longue piste de luge de Suisse romande. Comme l'année dernière, cette édition sera entièrement dédiée aux amateurs de luge avec une piste ouverte à tous, des descentes non chronométrées, des luges test, un concours de déguisements, de la musique, des stands de produits du terroir le long du parcours et bien plus encore.





Les dates à retenir

Principales manifestations à venir à Riddes et La Tzoumaz

Riddes

Sous réserve de modifications

21 février	Le dîner du cœur à la salle sous l'Eglise
25 février	Carnaval organisé par les CVAV
2 mars	Loto des CVAV à la salle de l'Abeille
4 mars	Tournoi de volley à la salle de Combremont
4 mars	Concert de la fanfare l'Abeille à la salle de l'Abeille
11 et 12 mars	Meeting de gym à la salle de Combremont
15 mars	Après-midi jeux à la ludothèque
18 mars	Riddnight'Sports à la salle de Combremont
19 mars	Concours interne du ski-club Etablons
21 mars	Le dîner du cœur à la salle sous l'Eglise
25 mars	Concert de la fanfare l'Indépendante à la salle de l'Abeille
1er avril	Riddnight'Sports à la salle de Combremont
18 avril	Le dîner du cœur à la salle sous l'Eglise
22 avril	Finale cantonale des échecs à la nouvelle école
26 au 30 avril	Concert National d'Exécution Musical (CNEM) à la Vidondée
28 avril	Soirée jeux adultes et adolescents à la ludothèque
5 au 12 mai	Riddes Bouge, troisième édition
13-14 mai	Concours officiel de sauts d'obstacles au manège de Riddes
13 mai	30 ^e anniversaire du badminton club
16 mai	Le dîner du cœur à la salle sous l'Eglise
17 mai	Après-midi jeux à la ludothèque
20 mai	Riddnight'Sports à la salle de Combremont
26-27 et 28 mai	70 ^e Festival de la Fédération des Musiques du Valais central et 60 ^e anniversaire de la Fanfare L'Indépendante

La Tzoumaz

24 février	Spectacle de feu sur la Place centrale
25 février	Carnaval
27 février	Soirée cinéma à la salle communale
2 mars	Concours de sculpture sur neige devant Les Fougères
3 mars	Show du Fakir Farid Al-Dîn Attar sur la Place centrale
5 mars	Fête de la luge
1 ^{er} avril	Xtrême Freeride World Tour
16 avril	Atelier bricolage et course aux œufs
22 avril	Schuss Final (fête de fin de saison)

Plus d'infos sur www.latzoumaz.ch